

Saint-Joseph-de-Sorel L'Information municipale



Chers(es) Saint-Josephois(es),

Dans la présente publication du bulletin municipal, je fais l'état de la situation de certains dossiers de la Ville qui nous tiennent à cœur.

Talus: Parc de la Pointe-aux-Pins

L'automne dernier, le Conseil municipal réalisait la Phase 1 de l'aménagement du talus au parc de la Pointe-aux-Pins pour un montant de 79 000 \$. Cela a été plus long que prévu étant donné les longues négociations entamées avec le Ministère de l'Environnement. La Phase II aura lieu en 2011, soit l'aménagement paysager pour une somme d'environ 50 000 \$.

Travaux d'infrastructures

- Nous avons débuté l'automne dernier les travaux de réfection de la rue Béatrice (entre Montcalm et Champlain) pour un montant évalué à environ 483 000 \$. Nous recevrons, pour ces travaux, une subvention d'environ 182 600 \$ du programme PRECO. Nous terminerons les travaux au cours du printemps (trottoir, asphaltage, luminaires, etc.).
- Nous sommes en négociation présentement avec le Ministère afin d'obtenir une subvention intéressante pour la réalisation de travaux d'infrastructure du collecteur pluvial sur les rues Pie IX, Chevrier et Léon XIII (égout pluvial, trottoir, aqueduc, asphaltage, luminaires, etc.). Les coûts sont estimés à environ 3.2M \$ et nous comptons recevoir une subvention du PIOM d'environ 1.75M \$.

Luminaires et décorations de Noël

Le Conseil a apprécie toutes les félicitations que la Ville a reçu pour l'installation des luminaires et des décorations illuminées sur la rue Montcalm, à l'intersection de rue Élizabeth et du chemin Saint-Roch ainsi qu'au parc Charlemagne Péloquin. Nous voulons donner un grand sentiment d'appartenance et de fierté aux citoyens. Au fur et à mesure de réalisation de travaux futurs d'infrastructures, nous poursuivrons notre objectif d'embellissement de nos rues (rues Béatrice, Pie IX, Chevrier et Léon XIII).

Programme Rénovation Québec (PRQ)

Le Programme Rénovation Québec, commencé en 2003, est toujours actif. Nous terminons présentement la Phase VII. À la fin de l'année 2010, la compilation estimée des données est la suivante : près de 185 propriétaires inscrits au programme pour un montant total estimé de subventions à 1 489 863 \$ (744 914 \$ par la Ville et le

même montant par la SHQ) pour un total de travaux de 2 654 918 \$. Au budget 2011, nous avons prévu aller de l'avant dans ce dossier. Nous avons prévu injecter une somme de 100 000 \$ pour la Phase VIII en 2011et avons fait, en ce sens, une demande pour le même montant au gouvernement.

Fleurons

Il y a plus de 3 ans, la Ville adhérait au programme de l'Association des Fleurons du Québec. Lors de la première évaluation, nos avons obtenu la cote de 2 Fleurons. Nous aurons une dernière évaluation au cours de la présente année et nous espérons ardemment augmenter notre note. Nous prions tous les citoyens (locataires, propriétaires) de prévoir l'achat de fleurs (pots, boîtes, etc.) d'arbustes etc. afin d'embellir notre Ville. Tout cela dans le but de dorer notre fierté de résider à Saint-Joseph-de-Sorel.

Revitalisation

Considérant que notre Ville a été classée ville dévitalisée par le gouvernement du Québec (statistiques pas trop reluisantes: emploi, éducation, population, salaire, climat social...) nous faisons tout pour améliorer notre situation. Le gouvernement a confié à la MRC le pouvoir de trouver des solutions afin de revitaliser notre territoire. À cet effet, le Technocentre en écologie Industrielle a reçu le mandat de tenir des tables rondes (consultation du 15 février) afin de trouver ensemble des solutions à nos problèmes. Les consultations ont été faites, et les trois priorités retenues lors des tables rondes sont : centre communautaire intergénérationnel; développer la fierté et l'embellissement : (les fleurons, la rénovation, valoriser le patrimoine, organiser des concours, mettre les berges en valeur, etc.,); la route industrielle.

Règlement relatif aux animaux

Le Conseil municipal demande aux propriétaires de chiens sur notre territoire d'avoir un comportement exemplaire et de suivre la règlementation concernant les animaux : ramasser les excréments, nettoyer les cours arrières, de tenir les animaux en laisse, d'éviter le bruit, etc. Nous demandons votre collaboration afin d'en arriver à une cohabitation harmonieuse. L'éducation envers les chiens dépend de chaque propriétaire. Le Conseil à l'intention d'adopter une règlementation plus sévère.

Olivar Gravel maire et le Conseil municipal

Volume 25 no 1 Mars 2011



Les décisions importantes du conseil

SÉANCE SPÉCIALE

10-10-21 Réfection d'une partie de la rue Béatrice : Octroi du contrat pour la réfection d'une partie de la rue Béatrice (entre Champlain et Montcalm) au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme Sintra Inc pour la somme de 483 199,82 \$ (la Ville recevra une subvention de 182 600 \$ du programme PRECO).

Aménagement du Talus : Octroi du contrat pour l'aménagement du talus au parc de la Pointe-aux-Pins au plus bas soumissionnaire, soit la firme "Danis Construction Inc." pour le montant de 73 496,17 \$.

Table ronde : Le Conseil accepte la réalisation sur son territoire de l'animation "Table Ronde Saint-Joseph-de-Sorel" telle que présentée par le Technocentre qui intégrera une participation élargie des intervenants du territoire (Programme pour les villes dévitalisées — Plan d'intervention de l'écocollectivité Pierre-De Saurel par le Technocentre). (C.P. 10-11-01)

Luminaires rue Montcalm: Installation de luminaires sur fût rue Montcalm, premier certificat de paiement au montant de 114 652,87 \$ à la compagnie Chagnon 1975 Ltée. (C.P. 10-11-01)

Budget du CIT 2011 : Le Conseil adopte le budget 2011 du CIT Sorel-Varennes qui atteint la somme de 8 902 186 \$ (8 788 564 \$ en 2010). Les quotes-parts s'établissent comme suit : Sorel-Tracy 964 600 \$; Saint-Joseph-de-Sorel 58 817 \$, St-Amable 311 046 \$; Contrecoeur 173 853 \$; Verchères 160 487 \$; Varennes 833 606 \$. Le budget de la gare de Sorel est de 823 126 \$. Règlement 330 : Le Conseil adopte le règlement no 330 concernant un emprunt de 314 000 \$ pour financer une partie du programme "Rénovation Québec" (soit la participation financière de la SHQ pour les phases V, VI et VII). Règlement 268 : Attendu que la Ville empruntait 781 000 \$ en 2000 pour les travaux de la rue Mc Carthy. Le Conseil adopte le règlement d'emprunt no 268 pour le refinancement d'un montant de 327 300 \$ (60 900 \$ en 2011; 63 100 \$ en 2012; 65 400 en 2013; 67 700 en 2014 et 70 200 en 2015).

10-12-20 Prévisions budgétaires : Le Conseil adopte les prévisions budgétaires 2011, le "Budget 2011" voici les grandes lignes : 4 424 485 \$ (4 118 620 en 2010; augmentation de 305 865 \$ ou 7,43% suite au dépôt du nouveau rôle triennal les taux baissent en 2011 pour la taxe foncière de base (résidentielle) de 1,20 \$ à 1,10 \$ et le taux des immeubles non résidentiels de 2,1826 \$ à 2,14 \$ du 100 \$ d'évaluation.

SÉANCE ORDINAIRE

10-12-20 Demande à la compagnie Richardson : Le Conseil demande à la compagnie Richardson International Québec Ltée de trouver et d'appliquer des solutions pour enrayer lesdites émanations de poussières de grains qui causent de forts désagréments aux citoyens de Saint-Joseph-de-Sorel ainsi qu'à ceux de la Ville de Sorel-Tracy. (C.P. 10-12-15)

11-01-17 Climat municipalité : La Ville confirme son engagement à contribuer pleinement à la réalisation du programme Climat municipalité du projet régional de la MRC de Pierre-De Saurel. (C.P. 10-12-20)

Rue Béatrice : La Ville effectue le paiement numéro 1 de 254 021,98 \$ pour le dossier de réfection d'une partie de la rue Béatrice à la compagnie Sintra Inc. (C.P. 10-12-20)

11-02-14 Programme Rénovation Québec – SHQ (PRQ) Phase VIII – Demande de 100 000 \$ de subvention maintien de la demande : Considérant que la recommandation CP-10-209 mentionnait, entre

autres, de demander à la SHQ de recevoir un octroi de 100 000 \$ dans le cadre de la programmation 2011-2012, Phase VIII du Programme rénovation Québec (PRQ) et que la Ville s'engageait à injecter une somme équivalente de 100 000 \$; Considérant qu'un octroi pourrait être accordé, en avril ou mai 2011, à la Ville qui doit alors signifier à la SHQ l'acceptation dudit octroi;

En conséquence, le Conseil, à l'unanimité des membres, recommande de maintenir la demande d'octroi de 100 000 \$ à la SHQ, tout en y injectant également 100 000 \$, pour un montant total de 200 000 \$ de subvention à être distribué pour la rénovation des propriétés résidentielles de Saint-Joseph. (C.P.-11-01-17)

Luminaires : Le Conseil accepte de défrayer le décompte progressif numéro 2 à la firme Chagnon 1975 Ltée pour la somme de 231 015,77 \$ pour l'installation de luminaires sur fût – rue Montcalm. (C.P.-11-01-31)

Talus parc de la Pointe-aux-Pins : Le Conseil avise la firme d'architecte paysagistes, Objectif Paysage de procéder au devis final et aux documents d'appel d'offres sur invitation, pour la réalisation du projet soumis d'aménagement du talus au parc de la Pointe-aux-Pins dans le cadre de la Phase II : plantation. (C.P. 11-01-03)

O.M.H. de Saint-Joseph-de-Sorel : Le Conseil approuve le budget révisé 2010 émis par la SHQ qui fait état d'un déficit de revenu de 57 570 \$ dont 10 % est supporté par la Ville à raison de 5 757 \$. (C.P. 11-01-31)

Élévateurs à grains : Le Conseil réitère sa demande à la compagnie Richardson International (Québec) Ltée de trouver des solutions pour enrayer les émanations de poussières de grains qui causent de fort désagréments aux citoyens. (C.P.-11-01-31)

Garage municipal : Le Conseil engage l'architecte, Daniel Cournoyer afin d'étudier différentes alternatives pour l'implantation d'un nouveau garage municipal. (C.P. 11-01-31)

MESSE POUR LA FÊTE DE SAINT-JOSEPH

Monsieur Olivar Gravel, maire de Saint-Joseph-de-Sorel invite la population à une messe pour la Fête de Saint-Joseph, il est le saint patron, des pères de famille, des artisans, des travailleurs, et des mourants. Cette messe sera célébrée le, samedi 19 mars prochain à 14h00 en l'église Saint-Joseph.

PRO-MAIRE



Monsieur Serge Baron siège présentement comme pro-maire

Monsieur Baron a été élu conseiller pour la deuxième fois en juin 2001. Il est membre des comités suivants : Comité Consultatif Environnemental, Comité de la Fête des Bénévoles, Comité des Finances, Comité des Parc et loisirs et Comité de Protection Civile Municipale.

Le bilan local et régional

COMITÉ DE COLLECTE ET GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

4ième RÉUNION

10–10–29 (Marcel Fafard, ing., Gilles Salvas, Maria Libert, Olivar Gravel et Réjean Dauplaise).

Divers: Les représentants discutent des points suivants: heures et jours de collecte; les jours fériés; nombre de bacs bleus, durée du contrat; « avis d'appel d'offres »; etc.

COMITÉ DE DIVERSIFICATION

1ière RÉUNION

10-10-10 (Raymond Arel, Denis Boisvert, Olivar Gravel, Martin Valois, Denis Morin, France St-Pierre, Josée Plamondon, Maire-Ève Perreault, Normand Gariépy et Nicolas Vendette)

COMITÉ RÉGIONAL DE COORDINATION DE LA POLITIQUE FAMILIALE

14e RÉUNION

10-11-08 (Coordonnatrice: Véronique Massé, Saint-Joseph: Olivar Gravel, président, Jacques Renaud, Sainte-Victoire: P.-P. Simard, Luc Dionne, Saint-Ours: Francine Lessard, Sophie Poirier, Pierre Dion, Sainte-Anne: Myriam Cournoyer, Maxime Dauplaise, Saint-Robert: Patricia Salvas, Nathalie Lussier).

Les représentants étudient le texte de la politique familiale, font le suivi sur les fiches des plans d'action et prennent connaissance du travail de Caza communication (publication), du guide des ressources et planifient le lancement de la politique familiale.

MRC DE PIERRE-DE SAUREL

SÉANCE SPÉCIALE DU :

10-10-27 Politique familiale : Adoption de la politique familiale et du plan d'action régional.

10-12-15 Service régional (déchets) : Octroi du contrat (90 jours) pour le service régional de collectes des matières résiduelle. (En attente de la confirmation du Ministère, le Conseil mandate le préfet et le directeur général pour négocier le reste du contrat).

Contrat (déchets) : Octroi du contrat de collecte et gestion des matières résiduelles (3 ans et 9 mois, renouvelable 1 an) au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme EBI.

Taux unitaire 2011 (déchets) : Le taux unitaire 2011 à facturer aux municipalités est fixé à 165 \$ (collecte et gestion des matières résiduelles).

Politique de gestion : Adoption de la politique de gestion contractuelle de la MRC.

Club VTT et Club des Neiges : Autorisation aux clubs de véhicules hors route (VTT Vagabond et Club des neiges de Sorel-Tracy) pour traverser la piste cyclable à des endroits précis durant l'hiver 2010-2011.

11-02-10 Parc communautaire éolien : Adoption du règlement

décrétant une dépense et un emprunt afin de financer l'équité requise pour la construction et la mise en service du parc éolien Pierre-De Saurel.

Construction et organisation du commandité (certificat et statuts; le siège social; adoption du règlement général (no 1), du règlement général d'emprunt (no 2)). Création de la société en commandite (SEC) (résolution du ca du commandité et du ca du Commanditaire aotorisant,...)

SÉANCE RÉGULIÈRE DU :

10-11-10 Sécurité publique: Nomination des représentants au Comité de sécurité publique : Olivar Gravel, Pierre Lacombe et Claude Pothier

Nominations des représentants : En remplacement de Denis Marion : Comité d'évaluation à l'application de la Politique d'investissement (Gilles Salvas), Comité régional de l'environnement de la Montérégie (Olivar Gravel), Conseil Montérégien de la culture et des communications (Gilles Salvas).

Avis de motion : Présentation d'un avis de motion pour modifier le plan de gestion des matières résiduelles;

MAMROT : Une demande au MAMROT est faite afin d'obtenir l'autorisation d'octroyer un contrat de gré à gré de 90 jours pour la collecte, le transport, la valorisation des résidus verts et l'enfouissement des matières résiduelles.

Comité régional de la Politique Familiale : Présentation d'un avis de motion en vue de l'adoption du règlement de création du Comité régional de la Politique familiale.

Aide financière : Présentation d'une demande d'aide financière au ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) pour les municipalités qui ont confirmé leur participation dans le cadre du programme Climat municipalités

10-11-24 Prévisions budgétaires : Adoption des prévisions budgétaires et de la répartition des quotes-parts 2011. (Budget total : 10 516 952 \$: administration 4 026 789 \$, CLD 1 509 815 \$, supralocal 20 778 \$, emprunts 243 512 \$, évaluation 146 120 \$ et déchets 4 383 938 \$, la quote-part de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel en excluant les déchets est de 122 169,89 \$) (En incluant les déchets, elle est de 285 018,89).

Écocollectivité: Adoption de la nouvelle ventilation concernant l'engagement financier de la MRC dans le cadre de la démarche d'écocollectivité de Pierre-De Saurel.

Devis (déchets): Présentation des grandes lignes du devis relatif au contrat à court terme pour la collecte, le transport, la valorisation des résidus verts et l'enfouissement, approbation de son contenu par les membres du Conseil et autorisation de lancer un appel d'offres public.

11-01-19 Projet de parc communautaire Éolien : Déclaration d'intention de la MRC concernant l'implantation d'un tel parc sur son territoire. Autorisation concernant la formation d'une compagnie. Confirmation de mandats à des firmes pour des travaux spécifiques. Ratification de l'entente relative à la location du terrain où est installé l'anémomètre.

Ressources humaines: Confirmation concernant le poste de coordonnatrice de la Politique familiale sur une base à temps partiel à raison de 3 jours par semaine. Remplacement de la technicienne en informatique (congé de maternité). Formation d'un Comité de travail en vue de la préparation d'un devis descriptif dans le cadre d'une étude sur les ressources humaines de la MRC (Claude Pothier, Louis Joyal, Gilles Salvas et Denis Boisvert).

Gestion des matières résiduelles : Adoption du règlement modifiant le règlement numéro 198-09 concernant la déclaration de compétence de la MRC

Le bilan local et régional

Environnement

pour tout le domaine de la gestion des matières résiduelles. (Augmentation du taux). Demande au MDDEP concernant l'inscription de la MRC au programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.

Élection au c.a. : Les membres du Comité administratif sont les suivants : Gilles Salvas, préfet, Réjean Dauplaises, préfet suppléant et les administrateurs : Raymond Arel, Olivar Gravel et Louis Joyal.

RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX RICHELIEU, SAINT-LAURENT

SÉANCE SPÉCIALE DU :

10-11-11 (Olivar Gravel, prés., Pierre Lacombe, v.-prés., Yvon Bibeau, Charles-Éric Noël, André Tremblay et Louis Cardin)

Les délégués adoptent les prévisions budgétaires 2011 qui atteignent la somme de un million de dollars (65 000 \$ est affecté aux activités financières). L'an passé le budget était de 955 000 \$ et l'affectation était de 35 000 \$.

SÉANCE RÉGULIÈRE DU :

10-11-11 (Olivar Gravel, prés., Pierre Lacombe, v.-prés., Yvon Bibeau, Charles-Éric Noël, André Tremblay et Louis Cardin)

Les représentants réélisent Olivar Gravel à titre de président et Pierre Lacombe, vice-président.

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU TRACY, ST-JOSEPH, ST-ROCH

SÉANCE RÉGULIÈRE DU :

10-11-08 (Olivar Gravel, président, Francine Parenteau, Yvon Bibeau, André Potvin, Claude Pothier et Luc Airoldi).

Les délégués autorisent le paiement à Construction Stam du certificat no 1 concernant la réfection partielle de la brique et de la toiture (38 229,30 \$ plus taxes). Aussi, ils acceptent les deux offres de services de la firme Dessau concernant l'étude de solutions pour l'aménagement du puits de pompage d'eau brute ainsi que pour l'étude et les plans et devis pour la mise à niveau du réservoir d'alun de l'usine de filtration. Ensuite, ils adoptent une solution temporaire pour le remplacement du directeur, suite à sa démission.

10-12-20 (Olivar Gravel, Francine Parenteau, Yvon Bibeau, André Potvin, Claude Pothier ainsi que Luc Airoldi et Diane Robillard).

Les membres adoptent les certificats de paiement no 2 et 3 (84 236,36 \$ et 43 234 \$ sur un total de 194 083,36 \$) au contracteur pour la réfection de la toiture de l'usine. Ila adoptent la politique en santé et sécurité ainsi que les responsables : Gisèle Pépin ainsi que Luc Airoldi et Olivar Gravel. Ils attendent l'évaluation des coûts pour l'installation du réservoir de soude caustique et donnent un avis de motion pour un règlement d'emprunt à ce sujet. Enfin, ils discutent de la vente d'un terrain de la Régie et de la vérification des états financiers.

11-02-02 (Olivar Gravel, Francine Parenteau, Yvon Bibeau, André Potvin, Luc Airoldi)

Les délégués accordent le mandat à la firme Dessau pour le réservoir de soude caustique et pour la préparation du règlement d'emprunt pour le réservoir d'alun. Ils déposent l'étude de la station de pompage de l'eau brute et les indicateurs de gestion 2009. Ils discutent du processus de remplacement du directeur de l'usine, Luc Airoldi.

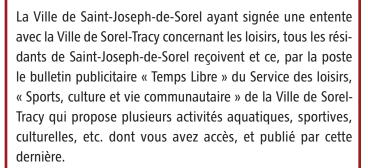
COMITÉ CONSULTATIF ENVIRONNEMENTAL SAINT-JOSEPH-DE-SOREL/QIT

RÉUNION DU:

10-12-13 (De Rio Tinto - Fer et Titane : Marie Rousseau, Dominique Beaudry, Christian Blanchet, Serge Bérubé, Anne Laganière et Richard Meloche ; du Conseil : Olivar Gravel, Jacques Renaud et Paul-Émile Tellier ; Citoyens : André Cournoyer, Jean De Guise, J-G. Valois ainsi que Gaétan Beaudry; Observateurs de Rio Tinto : Étienne Lamy et Fraser Thomson).

Les représentants de Rio Tinto — Fer et Titane nous présentent le programme d'amélioration environnementale : le suive de la qualité de l'air; le programme de surveillance de la qualité de l'air à Saint-Joseph (MDDEP : le Ministère); le programme d'amélioration de la qualité de l'air (la gestion des poussières, la cour et les usines); le programme d'amélioration du SO2 (la haute cheminée pour 2014); le programme de Réduction des rejets Industriels (PRRI); le programme d'amélioration du bruit; l'aménagement de la Baie habitat du poisson (près du quai) et enfin la mise à jour du projet communautaire de Saint-Joseph-de-Sorel. Des représentants de Rio Tinto — Fer et Titane rencontrent des membres du Comité après la réunion et le maire de Saint-Joseph-de-Sorel le lendemain.

TEMPS LIBRE - SOREL-TRACY



Pour vous inscrire aux activités offertes par la Ville de Sorel-Tracy, vous devez obligatoirement posséder votre carte accès-loisirs et vous présentez au service des loisirs de la Ville de Sorel-Tracy. La carte accès-loisirs est disponible à l'une ou l'autre des bibliothèques de Sorel-Tracy sur présentation d'une preuve de résidence et d'identité.

Pour information communiquer au : 450-780-5600

Actualités

À PRÉVOIR À VOTRE AGENDA

Tournoi de Golf

5ième Édition - 9 septembre 2011

La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel et le Club Lions Saint-Joseph-de-Sorel présenteront la 5ième édition du Tournoi de Golf vendredi, le 9 septembre 2011 au Club de Golf Sorel-Tracy « Les Dunes ».

Surveillez, le site internet de la Ville www.vsjs.ca vers la fin mai des informations concernant les inscriptions et l'achat de publicité seront disponibles.

Nous vous attendons en grand nombre!

COLLECTE DE SANG

La population de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel est invitée à participer, le jeudi 7 avril prochain, à la collecte de sang du maire de Saint-Joseph-de-Sorel, monsieur Olivar Gravel, à la douce mémoire de Madame Suzanne Saumure Gravel. Cette clinique de sang est supervisée par Les Filles d'Isabelle.

Cette importante collecte de sang se déroulera au Restaurant Tracy, 1115, route Marie-Victorin à Sorel-Tracy. Les donneurs sont attendus entre 14h00 et 20h30. L'objectif en don de sang a été fixé cette année à 75 donateurs.

Monsieur Gravel invite personnellement les gens à cette collecte : « Le sang constitue une ressource irremplaçable dont le renouvellement dépend exclusivement de la générosité des donateurs. Chaque don de sang peut contribuer à sauver jusqu'à quatre vies. J'encourage les citoyennes et les citoyens à prendre quelques minutes de leur temps pour offrir ce précieux don de vie ».

PÈRE DOLLO DU CAMEROUN VISITE LE CERCLE ÈVE-MARIE

Il y a 48 ans, sous la présidence de madame Rolande Lessard Plante, alors Régente du Cercle Ève-Marie s'est instauré une nouvelle mission : faire instruire un prètre dans un pays du tiers-monde.

Au fils des ans, plusieurs prètres ont été ordonnés : dont Fidèles Dollo, Père Jésuite, du Cameroun, depuis 23 ans. La responsable durant les études du père Dollo fût Suzanne Saumure Gravel.



Durant la période des Fêtes, nous avons recus une lettre du Père Jésuite Dollo, il était au Canada pour une demi-année pour des raisons de santé. L'occasion était belle pour le Cercle Ève-Marie qui célébra en février dernier, son anniversaire de fondation d'inviter le père Dollo à participer à nos festivités. Pour souligner l'anniversaire de fondation du Cercle Ève-Marie, une messe en l'église Marie-Auxiliatrice suivi d'un brunch au Restaurant Tracy à été organisé.







REMISE DES MÉDAILLES

TOURNOI ATOME

Madame Noëla Desmarais ainsi que monsieur Paul-Émile Tellier lors de la remise des médailles à l'occasion du 31° Tournoi Atome du Club Optimiste de Tracy. Nous désirons féliciter les organisateurs, les bénévoles qui ont fait de ce tournoi une réussite.

FÉLICITATIONS!

Résidus domestiques

DÉCHETS DOMESTIQUES

Pour le moment, la collecte des déchets domestiques s'effectue une (1) fois par semaine, soit les **LUNDIS** durant toute l'année.

Nous vous demandons de mettre vos bacs à la rue la veille de la journée de la cueillette, question de salubrité et de propreté, soit après <u>19h00</u> le dimanche soir ou le lundi matin avant **07h00**.

Nous vous rappelons que les sacs, boîtes et/ou autres objets déposés à l'extérieur de votre bac ne seront pas ramassés.

BACS ROULANTS (gris et bleus) Propriété de la ville



La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a distribué en 2005, et ce **gratuitement**, des bacs roulants pour la cueillette des ordures ménagères et pour la récupération à tous les immeubles de Saint-Joseph-de-Sorel.

Chaque bac a son propre numéro de série qui a été assigné aux immeubles de la Ville et inscrit dans un registre.

Il est <u>très important lors d'un déménagement</u> de vous assurez que les bacs roulants (gris et bleus) demeurent à l'immeuble que vous allez quitter car ils sont la propriété de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel.

La Ville demeure propriétaire desdits bacs; toutefois <u>les propriétaires</u> <u>des immeubles seront responsables de l'entretien, la réparation et</u> le remplacement de ces derniers.

ENTREPRISES OFFRANT LE SERVICE DE DÉCHETTERIE

POUR LES MATÉRIAUX SEC, MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, LES BRANCHES, LES PIÈCES D'AUTOMOBILES :

Location Sorel Inc.

370, rue du Collège • Sorel-Tracy • Téléphone : 450 742-3787

POUR LE CIMENT, LE BITUME, LA BRIQUE, LA PIERRE :

Sintra Inc.

290, rue Mgr Desranleau • Sorel-Tracy • Téléphone : 450 742-5993

POUR LES MATÉRIAUX SECS, MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, LE CIMENT, LE BITUME, LA BRIQUE, LA PIERRE :

Danis Construction Inc.

13 000, rte Marie-Victorin • Sorel-Tracy • Téléphone : 450 742-5335

DISPOSITION DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

POUR LA PEINTURE, TEINTURE LES VERNIS (dans leur contenant d'origine):

· Maxi-Centre R.M. Bibeau

2425, boul. Saint-Louis • Sorel-Tracy • Téléphone : 450 743-3321

• R.M. Bibeau

1293, ch. Des Patriotes • Sorel-Tracy • Téléphone : 450 743-0047

Patrick Morin

369, boul.Poliquin • Sorel-Tracy • Téléphone : 450 742-4567

POUR LES HUILES USÉES (AUTOMOBILES):

• Canadian Tire • Service de Mécanique

280, boul. Fiset • Sorel-Tracy • Téléphone : 450 743-5515

Note : Les huiles usées doivent être déposées dans le conteneur rouge.

PROCÉDURE RÉPARATION - BAC ROULANT

Avis aux citoyens, voici les renseignements nécessaires pour ceux et celles qui désirent avoir une pièce ou faire réparer leur bac roulant. Veuillez prendre note, que vous devez payer en argent.

Communiqué au: 450 880-0825

Vous présentez à l'adresse suivante :

300, Mgr Desranleau (côté gauche), Sorel-Tracy (Québec)

Coûts: 15,00 \$ roue • 30,00 \$ couvert

15,00 \$ frais de réparation

Loisirs









Une **invitation** du Conseil de Ville... « Journée spéciale d'activités sur glace »

Le Conseil de Ville de Saint-Joseph-de-Sorel

invite toute la population à une journée d'activité sur glace au Centre Récréatif Aussant (aréna), dimanche le 27 mars 2011.

HORAIRE DES ACTIVITÉS

• 09h00 à 10h30 :	Patinage libre (tous les âges).
• 10h40 à 12h15 :	Patinage en famille et «hockey 6 à 10 ans». (demi-glace). Le port du casque protecteur est obligatoire pour les jeunes.
• 12h30 à 14h00 :	Hockey pour les «jeunes de 11 à 17 ans». Le port du casque protecteur est obligatoire pour les jeunes. (Responsable Francine Parenteau)
• 12h00 à 14h30 :	Repas, cadeaux, jeux, course au trésor, etc.
• 14h15 à 16h00 :	Hockey Old Timer (Responsable : Monsieur Olivar Gravel)

N.B. : Les équipes de hockey seront formées par le responsable une semaine avant la date prévue des activités.

>>> Bienvenue à tous!

COURS DE PREMIERS SOINS

Les résidants étudiants de Saint-Joseph-de-Sorel qui suivent des cours de secourisme et RCR seront remboursés à 100 % du coût d'inscription lorsque cette qualification est requise pour l'obtention d'un emploi étudiant (e) au Service des loisirs de la Ville. Les frais d'inscription seront remboursés comme ci-haut mentionné sur présentation d'une pièce justificative à l'effet que le cours a été réussi.

Communiquez avec :

La Croix-Rouge région de Sorel-Tracy,

Responsable Mme Francine Deschenaux 450 742-7294.

CLUB DE SCRABBLE



Venez vous joindre au Club de scrabble « Si j'osais » affilié à la Fédération québécoise des Clubs de Scrabble francophone. N'oubliez pas d'apporter vos jeux.

702 rue Montcalm Salle numéro: Fndroit: Jour:

Tous les mardis Arrivée: 18h45

Informations:

Madame Monique Blanchard

tél.: 450 743-8197





BIENVENUE CHEZ NOUS

J'aimerais porter à l'attention des citoyens de Saint-Joseph-de-Sorel, qu'une chronique sur les activités de la municipalité est diffusée sur les ondes de CJSO 101,7 FM, à chaque 4º mardi du mois à 15h30 et 18h30.

Soyez au courant de ce qui se passe dans notre Ville.

Pour votre information voici les dates : 29 mars • 26 avril • 24 mai 2011

COURS SAUVETEUR PISCINE

Veuillez surveiller la publicité pour les cours de sauveteurs offerts par la Ville de Sorel-Tracy, soit: médaille de bronze, croix de bronze et sauveteur national. Ils sont absolument NÉCESSAIRES pour travailler en piscine publique.

La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel remboursera à ses étudiants, sur présentation d'une pièce justificative, 100% du coût du cours une fois ce dernier réussi, et seulement 50% dans le cas où ce dernier serait échoué.

> Veuillez noter que ce remboursement inclut le coût des livres et documents.

N.B. vérifier si votre carte de sauveteur est expirées.

SALLE MUNICIPALE



Trois (3) salles non-fumeurs sont à la disposition de la population pour des réceptions ou réunions de tout genre.

Salle municipale no 2 :

303, rue Élizabeth Endroit: environ 80 personnes Capacité: Coût: 100,00 \$ (tx incluses)

Salle communautaire*:

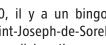
Endroit: 203, rue Élizabeth

(2e étage du local des 3 Âges) environ 30 personnes

Capacité : Coût: 75,00 \$ (tx incluses)

* La ville loue cette salle aux contribuables de Saint-Josephde-Sorel aux périodes suivantes : entre le 10 décembre et le 1^{er} février et entre le 1^{er} juillet et le 15 août.

BINGO RÉCRÉATIF



Tous les mercredis après-midi à 13h30, il y a un bingo récréatif au sous-sol de l'église de Saint-Joseph-de-Sorel organisé par le Chez-Nous de St-Joseph en collaboration avec la Fabrique.

Les profits seront remis au Chez-Nous de Saint-Joseph.

Nous vous attendons en grand nombre!



VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL

OFFRE D'EMPLOI

Piscine municipale et Terrains de Jeux

La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel est à la recherche, pour l'été 2011, de personnel à la piscine municipale ainsi que pour les Terrains de jeux.

POSTES POUR LA PISCINE MUNICIPALE:

Chef surveillant-sauveteur, Surveillant-sauveteur, Assistant surveillant-sauveteur, Préposé au vestiaire

Période d'emploi approximative :

Chef surveillant-sauveteur : de mi-mai à début septembre 2011

(salaire offert : 14,28 \$/hre)

Surveillant-sauveteur : de mi-juin à début

septembre 2011

(salaire offert: 11,90 \$/hre)

Assistant surveillant-sauveteur: de mi-juin

à début septembre 2011 (salaire offert : 11,31 \$/hre)

Préposé au vestiaire : de mi-juin à début

septembre 2011

(salaire offert: 9,69 \$/hre)

Principales exigences:

- Tout candidat qui postule pour un des postes suivants devra respecter, selon le Règlement sur la sécurité dans les bains publics, les critères minimaux suivants :
- Chef surveillant-sauveteur et surveillant-sauveteur : être âgé de 17 ans ou plus lors de l'embauche et posséder un certificat de sauveteur national « option piscine » ;
- Assistant surveillant-sauveteur : être âgé de 15 ans ou plus lors de l'embauche et posséder une médaille de bronze ;
- **Préposé au vestiaire** : être âgé de 15 ans ou plus lors de l'embauche et posséder un certificat d'Ambulance St-Jean ou l'équivalent;
- Être étudiant pour l'année en cours (août 2010 à juin 2011);

POSTES POUR LES TERRAINS DE JEUX:

Chef Moniteur, Moniteur

Période d'emploi approximative :

Chef Moniteur : de mi-mai à fin août 2011

(salaire offert : 14,28 \$/hre)

Moniteur : de mi-juin à mi-août 2011

(salaire offert: 10,11 \$/hre)

Principales exigences:

- Être âgé de 16 ans et plus au début de l'emploi;
- Être étudiant pour l'année en cours (août 2010 à juin 2011);
- Posséder le cours d'Ambulance St-Jean ou l'équivalent lors du début de l'emploi.

N.B. Veuillez vous référer au formulaire correspondant à l'emploi désiré afin de connaître tous les critères d'admissibilité et les documents obligatoires à joindre avec votre application.

Les personnes intéressées par ces emplois d'été doivent remplir le formulaire de demande d'emploi disponible sur notre site internet au www.vsjs.ca (demande en ligne ou PDF dynamique) ou au bureau de l'Hôtel de Ville. Une fois complété, le formulaire devra être transmis, avant le 1er avant le 1er avril 2011, en présentant une demande en ligne OU par télécopieur OU par la poste, tout en oubliant pas de joindre les documents obligatoires exigés.

Ville de Saint-Joseph-de-Sorel

700, rue Montcalm, Saint-Joseph-de-Sorel (Québec) J3R 1C9 Téléphone: (450) 742-3744 Télécopieur: (450) 742-1315 Site internet: www.vsjs.ca Courriel: ville@vsjs.ca

Nous vous remercions de l'intérêt que vous manifesterez toutefois, seules les personnes retenues seront contactées.

Note : Le masculin est employé dans la présente offre afin d'en alléger le texte.



PROGRAMMES CÉGEP/MUNICIPALITÉS



www.centresportifsoreltracy.com



OUVERT 7 JOURS SUR 7

CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

Abonnement «Essai d'un mois» disponible!

Abonnement parent/enfant (10 à 13 ans)

Différents types d'abonnements en fonction de vos besoins!

Tout abonnement comprend:

- Évaluation de la condition physique
- Prescription d'entraînement personnalisé
- Encadrement sécuritaire assuré par nos diplômés universitaires en activité physique
- Accès gratuit au badminton libre du Cégep













INFORMATIONS & INSCRIPTIONS 450 743-9127

3000, boulevard de Tracy, Sorel-Tracy (Québec) J3R 5B9 www.centresportifsoreltracy.com



Horaire patin libre

Centre Récréatif Aussant

Jour : Du lundi au vendredi - Coût : Gratuit

			MARS	
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
14 Mars de 13h30 à 14h45	15 Mars de 14h00 à 16h00	16 Mars de 13h30 à 15h30	17 Mars CANCELLÉ	18 Mars CANCELLÉ
21 Mars de 13h30 à 15h30	22 Mars de 13h30 à 15h30	23 Mars de 13h30 à 14h45	24 Mars de 13h30 à 15h30	25 Mars CANCELLÉ
28 Mars de 13h30 à 14h45	29 Mars de 14h00 à 16h00	30 Mars de 13h30 à 15h30	31 Mars CANCELLÉ	1 Avril CANCELLÉ

	A۷	/RI

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
4 Avril de 13h30 à 15h30	5 Avril de 13h30 à 15h30	6 Avril de 13h30 à 14h45	7 Avril de 13h30 à 15h30	8 Avril de 15h15 à 16h45
11 Avril de 13h30 à 15h30	12 Avril de 13h30 à 15h30	13 Avril de 13h30 à 15h30	14 Avril CANCELLÉ	15 Avril CANCELLÉ
18 Avril de 13h30 à 15h30	19 Avril de 13h30 à 15h30	20 Avril de 13h30 à 15h30	21 Avril de 13h30 à 15h30	22 Avril de 13h30 à 15h30

Cet horaire est sujet à changement sans préavis

TOURNOI HOCKEY - ARÉNA AUSSANT



TOURNOI INTERMÉDIAIRE **TOURNOI PRINTANIER** du 7 au 10 avril 2011

du 12 au 20 mars 2011

TOURNOI FÉMININ

CHAMPIONNAT SCOLAIRE

du 21 au 24 avril 2011

Du 13 au 17 avril 2011

Du 21 au 25 mars 2011

NOUVELLE PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Inscriptions soccer

été 2011-CSBR

L'été approche à grand pas et le Club de soccer du Bas-Richelieu (CSBR) avise les sportifs qu'il tiendra sa période d'inscription annuelle 2011 du lundi 21 mars au vendredi 25 mars prochains, de 18 heures à 21 h 30, au chalet du parc Dorimène-Desjardins (anciennement le parc Soleil,) situé au 5350, rue des Soleils, à Sorel-Tracy.

Grande nouveauté alors que les dirigeants du CSBR devront introduire une nouvelle procédure d'inscription imposée par la Fédération québécoise de soccer. D'une part, tous les JOUEURS, et non seulement les parents, comme c'était le cas par le passé, devront **OBLIGATOIREMENT** se présenter au chalet du parc Dorimène-Desjardins entre le 21 et le 25 mars, en soirée, afin de compléter leur formulaire d'inscription et se faire photographier numériquement. Les parents qui se présenteront sur les lieux sans leur enfant ne pourront compléter l'inscription et devront rebrousser chemin.

De plus, les résidants de Sorel-Tracy et des municipalités ayant une entente avec cette ville devront avoir **OBLIGATOIREMENT** en leur possession leur carte de citoyen ainsi que leur carte d'assurance-maladie. Autre nouveauté nécessaire, les services des loisirs des différentes villes du territoire desservi par le CSBR ne pourront accepter d'inscription. **TOUTES** les inscriptions devront être complétées au parc Dorimène-Desjardins, entre les 21 et 25 mars.

Les ENTRAÎNEURS, les OFFICIELS et les joueurs SENIORS devront également se présenter au parc Dorimène-Desjardins, du 21 au 25 mars, pour compléter le formulaire d'inscription et faire prendre leur portrait pour leur carte d'identité.

Le coût d'inscription pour la saison Été 2011 est de :

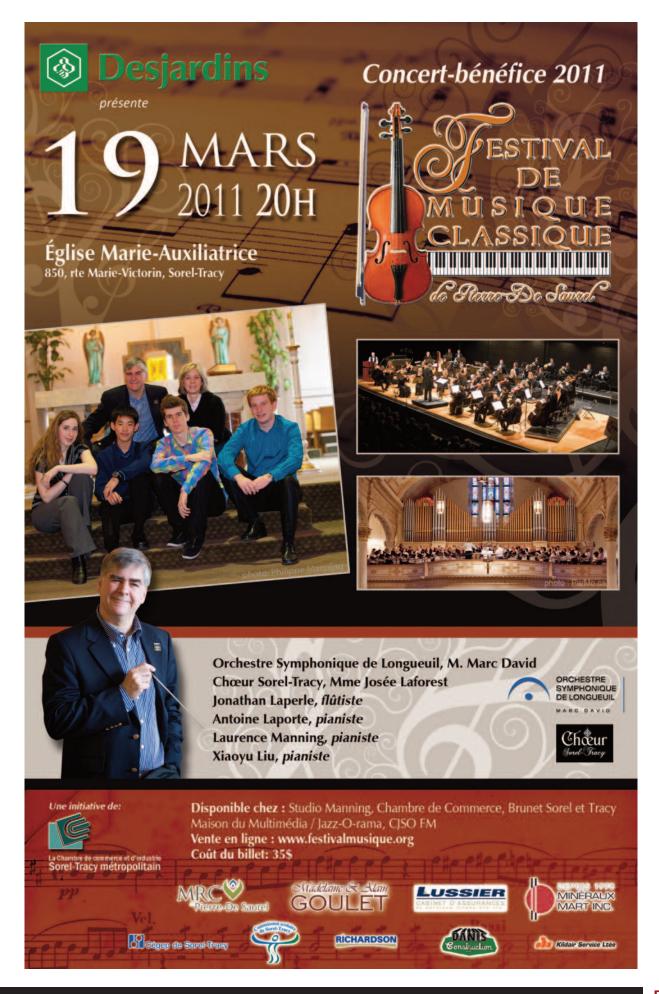
125\$ pour les résidents

263\$ pour les non-résidents

Le montant est payable par chèque ou argent comptant au moment de l'inscription.

Toutes les informations sont également disponibles sur le site Internet du CSBR au www.csbr.ca. Chaque parent de joueurs inscrits en 2010 recevra, d'ici quelques jours, une lettre explicative sur la période d'inscription et ses modalités telles qu'expliquées.





Azimut diffusion vous propose de belles sorties! Mars et d'avril

Sur scène près de chez vous ...

Jeudi 17 mars à 18 h au Marine Cabaret :

Jazz de ville avec Valérie Jacques, Guy Bertin, Dominic Hébert, Yves Blais et Pierre Niquette Cinq comparses de la région vous présentent des standards de jazz ainsi que quelques compositions.

Coût: 10 \$ / VIP: 8 \$

2 pour 1 sur les consommations et possibilité de manger avant le spectacle

Jeudi 24 mars à 18 h au Marine Cabaret :

Ladíes of the Canyon, Haunted woman Ladies of the Canyon, ce sont quatre amies qui unissent leurs talents pour écrire et interpréter des chansons inspirées par leurs groupes préférés, dont The Eagles, The Band et Fleetwood Mac.

Coût: 10 \$ / VIP: 8 \$

2 pour 1 sur les consommations et possibilité de manger avant le spectacle

Vendredi 25 mars à 20 h au Centre culturel de Sorel-Tracy :

Les rendez-vous amoureux avec Brigitte Paquette, Marie-Hélène Thibeault, Bobby Beshro et Claude Prégent. Au piano, Michel Montreuil

Les plus grands extraits et les plus belles scènes de théâtre joués, pour vous, en toute intimité, texte en main et interprétés par quatre grands comédiens.

Venez découvrir ou redécouvrir les plus beaux textes de la dramaturgie.

Coût: 20 \$ / VIP: 16,50 \$

Jeudi 31 mars à 18 h au Marine Cabaret :

Jordan Officer

Connu pour ses talents de guitariste et ses nombreuses collaborations avec Susie Arioli, Jordan Officer charme les foules par son spectacle teinté de rythmes blues, jazz et country.

Coût: 10 \$ / VIP: 8 \$

2 pour 1 sur les consommations et possibilité de manger avant le spectacle

Vendredi 1er avril à 20 au Centre culturel de Sorel-Tracy :

Kevin Parent

Après une longue absence, Kevin Parent nous revient avec sa voix chaude et enveloppante afin de présenter les fruits de son plus récent album éponyme, sans oublier ses plus grands succès.

Coût: 30\$ / VIP: 24,50 \$

Dimanche 3 avril à 11 h au Centre culturel de Sorel-Tracy :

Les p'tits dimanches ensoleillés avec les Muses avec Mariève Lauzon et Véronique Conturier Redécouvrez le fameux concerto pour flûte et harpe de Mozart et d'autres magnifiques pièces choisies parmi le répertoire impressionniste et espagnol (Ravel, Piazzola, Rodrigo...). Café, jus et muffins sont offerts gratuitement.

Coût: 8 \$ / VIP: 6,50 \$

Dimanche 3 avril à 14 h à la salle Georges-Codling :

Sortez vos tout-p'tits avec Daniel Coutu, Science ou magie 2 méchant phénomène Daniel Coutu vous propose de découvrir, grâce à son tout nouveau spectacle, « Science ou magie 2 », la science à travers son quotidien pas ordinaire!

Coût: 10 \$ / Abonné: 5 \$

Jeudi 7 avril à 18 h au Marine Cabaret :

Alex Nevsky, De lune à l'aube Pop, rock, kistch, slam : l'éclectisme de son genre inégalable berce les cœurs, libère les têtes et fait bouger les fesses.

Coût: 10 \$ / VIP: 8 \$

2 pour 1 sur les consommations et possibilité de manger avant le spectacle

Dimanche 10 avril à 14 h 30 à la salle Georges-Codling :

Clémence DesRochers, 50 ans de métier ça se raconte Sous la forme d'une rencontre-spectacle, animée par son amie Danielle Bombardier, l'auteure, interprète, comédienne, dessinatrice et humoriste, Clémence DesRochers viendra partager avec son public quelques épisodes de son parcours artistique unique.

Coût: 35\$ / VIP: 28,50 \$

Jeudi 14 avril à 18 h au Marine Cabaret :

Sally Flok, Salle & me

Sexy, libre et indomptée, Sally Folk raconte ses histoires sur une musique inspirée des années 60, mais rappelant sans contredit sa plume « folk ».

Coût: 10 \$ / VIP: 8 \$

2 pour 1 sur les consommations et possibilité de manger avant le spectacle

Les 15-16-22-23 avril à 20 h à la salle Geoges-Codling

Lucky Lady de Jean-Marc Dalpé / Théâtre La Doublure Mise en soène : Martial Lalancette Sur un rythme fulgurant, dans une langue crue, piaffante, les personnages de Jean-Marc Dalpé nous montrent que parfois

dans la vie, il arrive que les perdants gagnent.

Coût: 10 \$ / VIP: 8 \$

Jeudi 21 avril à 18 h au Marine Cabaret :

Mísses Satchmo

Misses Satchmo fait honneur à Louis Armstrong et à ses contemporains, offrant une charmante relecture de leurs compositions.

Coût: 10 \$ / VIP: 8 \$

2 pour 1 sur les consommations et possibilité de manger avant le spectacle

Jeudi 28 avril à 18 h au Marine Cabaret :

Angel Forrest

Cette chanteuse à la voix rauque, puissante et chaleureuse propose un survol de ses compositions ainsi que de ses coups de cœur folk, blues, pop et rock.

Coût: 10 \$ / VIP: 8 \$

2 pour 1 sur les consommations et possibilité de manger avant le spectacle

Vendredi 29 avril à 20 h à la salle Georges-Codling :

Angèle Dubeau et la Píetà, Les chemins de l'errance Violoniste virtuose, Angèle Dubeau accompagnée de l'ensemble la Pietà, propose un concert de musiques klezmer et tsigane.

Coût: 30\$ / VIP: 24,50 \$



Pour réservations: 450.780.1118.

Pour connaître notre programmation complète, visitez-nous au

www.azimutdiffusion.com



Sûreté du Québec MRC de Pierre-De Saurel



Chronique policière 2011-02-01

Piratage informatique

Définition

Le piratage informatique est le fait de pénétrer un système informatique sans autorisation dans un but malveillant. Ceci inclut les copies:

- de listes d'employés
- de données
- de logiciels
- de renseignements personnels
- ou de toute autre information non autorisée

Conseils

- Protégez votre ordinateur avec un pare-feu (firewall). Celui-ci empêche les piratages (intrusions) dans votre ordinateur personnel ou sur un réseau informatique.
- Ne divulguez jamais vos renseignements personnels sur Internet.
- Installez un bloqueur de fenêtres intempestives (pop up).
- Installez un logiciel antivirus.
- Faites des mises à jour régulières de votre logiciel antivirus.
- Choisissez un mot de passe, alphanumérique de préférence, et changez-le régulièrement.

Voici deux exemples de piratage informatique :

Cas nº 1

Vincent (prénom fictif) est un mordu de musique et en télécharge beaucoup sur Internet. Toutefois, sa connexion Internet est limitée en quantité de téléchargement. Il a donc envoyé un courriel à plusieurs personnes au hasard, courriel qui contenait un virus lui permettant de prendre le contrôle de leur ordinateur. En prenant le contrôle des autres ordinateurs, Vincent peut télécharger davantage de musique.

Cas nº 2

Étienne (prénom fictif) travaillait depuis plusieurs années dans une compagnie d'assurances. Toutefois, pour cause de compressions budgétaires, son patron a dû le congédier. Mécontent de la situation, Étienne a décidé de se venger. De son ordinateur personnel, il a effectué des connexions non autorisées sur le site de l'entreprise. Il a modifié des données dans plusieurs dossiers et en a même supprimé quelques-uns.

Soyez toujours prudent lorsque vous naviguez sur Internet!

Rappel sur notre réglementation

• PERMIS DE RÉNOVATION ET/OU CONSTRUCTION

Lorsque vous procédez à des rénovations à l'intérieur ou à l'extérieur de votre résidence ou que vous faites l'ajout d'un cabanon, d'une piscine, d'un patio, d'un abri temporaire, d'une clôture, etc... N'oubliez pas de vous procurer votre permis de rénovation et/ou de construction, en communiquant à l'Hôtel de Ville pour y faire préparer ledit certificat avant la date prévue des travaux.

ANTENNES (satellite)

La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel possède dans son règlement de zonage les dispositions concernant l'implantation des antennes satellites dans une perspective d'amélioration de la qualité des espaces situées en façade des bâtiments. Avant d'installer une antenne satellite, un tour, etc., vous devez vous procurer ledit règlement afin que l'installation soit conforme au règlement. Vous pouvez vous procurer un extrait du règlement sur notre site internet www.vsjs.ca.

• EXTRAIT DU RÈLEMENT PAIX ET BON ORDRE (entretien des bâtisses et autres)

Il est défendu à toute personne qui possède ou occupe un terrain vacant ou construit, qui y réside ou non, de le tenir dans un état de malpropreté telle qu'il soit une nuisance pour les voisins ou les passants.

Tout propriétaire, locataire ou occupant d'une maison ou autre bâtisse doit tenir cette maison ou bâtisse ainsi que la cour et les autres dépendances dans un bon état de propreté et libres de tout déchet, ordure ou substance malpropre quelconque.

Constitue une nuisance publique le fait de placer, déposer, accumuler ou amonceler de la terre, du sable, du gravier, de la pierre, de la ferraille, des pièces ou carcasses d'automobiles ou autre machinerie, des objets de rebut, des guenilles, du bois de seconde main, des métaux, du caoutchouc, des pneus usagers ou autres objets ou substances de même nature sur tout terrain ou emplacement construit ou vacant situé dans la Ville.

Constitue une nuisance publique le fait de laisser croître des arbustes, des branches, des broussailles ou des mauvaises herbes et de laisser

des ferrailles, des déchets, des détritus, des ordures, des papiers, des bouteilles vides ou des substances malpropres ou nauséabondes sur tout terrain ou emplacement construit ou vacant situé dans la Ville. Nous demandons aux citoyens de garder leur propriété ou terrain propre.

ARBRES

Avant d'abattre tout arbre, il faut s'adresser au Service d'urbanisme de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel et demander un permis d'autorisation s'il y a lieu au coût de 10,00 \$.

EFFLUENTS DANS LES RÉSEAUX D'ÉGOUTS UNITAIRES ET DOMESTIQUES

Il est interdit, en tout temps, de rejeter ou de permettre le rejet dans les réseaux d'égouts unitaires ou domestiques (puisards) des objets suivants : de l'essence, du benzène, du naphte, de l'acétone, des solvants et autres matières explosives ou inflammables, de la cendre, du sable, de la terre, de la paille, du cambouis, du gazon, des résidus métalliques, de la colle, du verre, de la sciure de bois, des copeaux de bois, etc. et autres matières susceptibles d'obstruer l'écoule des eaux ou de nuire au fonctionnement propre de chacune des parties d'un réseau d'égoûts et de l'usine de traitement des eaux usées.

CHATS ET CHIENS AGENCE CANINE

La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a engagé une firme soit, l'Agence Canine, afin de faire respecter le règlement concernant les chiens et les chats et autres animaux. Comme la Ville reçoit plusieurs plaintes concernant les chiens et les chats errants, veuillez garder vos animaux en « laisse » pour ne pas qu'ils incommodent vos voisins. Vous pouvez porter plainte en communiquant avec l'escouade canine. De plus, une fois l'an, le responsable de l'Agence passera de porte à porte afin de percevoir le coût de la licence de chien et de vous remettre celle-ci. Si au cours de l'année vous devenez propriétaire d'un chien, veuillez téléphoner aux numéros de téléphone suivants 450 780-5668 ou 819 221-2033 afin de l'enregistrer en bonne et due forme.

IMPORTANT

Pour vous procurer le permis nécessaire, il serait préférable de communiquer avec le bureau de l'Hôtel de Ville au 450 742-3744, afin de faire préparer le formulaire nécessaire à l'émission du permis.

L'aide mémoire

HEURES D'OUVERTURE

BUREAU ADMINISTRATIF À L'HÔTEL DE VILLE

Lundi au vendredi de 08h30 à 12h00

13h30 à 16h30

TRAVAUX PUBLICS

Lundi au vendredi de 08h00 à 12h00

13h00 à 17h00

Membres du conseil

Olivar Gravel	450 742.3148
Serge Baron	450 742.5818
Jean-Guy Cournoyer	450 743.8779
Noëla Desmarais	450 742.7521
Francine Parenteau	450 746.0896
Jacques Renaud	450 743.7803
Paul-Émile Tellier	450 746.4746

COMPTE DE TAXES

DEUXIÈME VERSEMENT : 17 MAI 2011 TROISIÈME VERSEMENT : 17 AOÛT 2011

STATIONNEMENT . CHEMIN PUBLIC

Il est interdit de stationner tout véhicule, entre 1h00 et 7h00 du matin, du 15 novembre au 1er avril de l'année suivante sur tout chemin public ou place publique

AVERTISSEUR DE FUMÉE

Vous n'êtes pas sans savoir qu'il existe un règlement municipal obligeant tout propriétaire à installer un ou des avertisseurs de fumée dans son ou ses logements. Tout ceci dans le but de protéger vos vies et de réduire les pertes dues aux incendies. Une fois le détecteur installé, il appartient au locataire ou au résidant de vérifier régulièrement les piles afin que l'appareil soit toujours en état de fonctionnement.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Dates: 21 mars - 18 avril - 16 mai 2011

Heure: 19h00 - début de la séance ordinaire

SERVICES MUNICIPAUX

URGENCE : (Police et Incendie) Police SQ :	
Incendie Ville de Sorel-Tracy: Prévention4	50 780-5600, p.5660
Garage municipal, voirie :	450 743-4572
Secrétariat :	450 742-3744
Secrétariat : (télécopieur)	450 742-1315
Courriel: ville@vsjs.ca • Site web: www.v	/sjs.ca
Aréna : (loisirs)	450 743-3205
Piscine :	450 742-1172
Local du 3e âge :	450 743-5431
Usine de filtration Saint-Joseph-de-Sorel	
1 200, rue Antaya, Sorel-Tracy	450 743-7087

BORNES-FONTAINES • DRAINAGE

Au printemps (mai) et à l'automne (octobre), les employés municipaux procèdent au drainage des bornes-fontaines. Ce qui rend l'eau potable de couleur "jaune" ou "brune". Pour remédier à ce problème, veuillez faire couler votre eau pendant quelques minutes ou pour plus d'informations, communiquer avec Monsieur Jacques Bonin, contremaître des Travaux publics, au garage municipal au 450 743-4572.

ABRIS D'AUTO

Les abris d'auto temporaires sont autorisés sur le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante. Prenez note que ces derniers ne peuvent être installés à moins de 3 pieds du trottoir et doivent respecter toutes autres particularités prévues au règlement de zonage de la Ville.

Pour plus d'informations communiquez au bureau de la Ville

Information Municipale de Saint-Joseph-de-Sorel

Tirage: 1 100 exemplaires

Conception et impression : Imprimerie Mongeon et Fils Itée

Comité : Conseil de ville de Saint-Joseph-de-Sorel

Rédacteur en chef : Olivar Gravel Dépôt légal : 2e trimestre 1991 Bibliothèque Nationale du Québec Bibliothèque Nationale du Canada ISSN 1183-7551

Ce bulletin d'information municipale est publié trimestriellement par la ville de Saint-Josephde-Sorel, à l'intention de ses contribuables et ses résidants.